



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2022-182

PUBLIÉ LE 6 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Direction Départementale des Territoires 87 / Service Ingénierie des Territoires

87-2022-12-01-00011 - Arrêté portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond (5 pages)

Page 3

Direction Départementale des Territoires 87

87-2022-12-01-00011

Arrêté portant réglementation de la circulation
des véhicules transportant du bois rond



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TRANSPORTANT DU BOIS ROND

La Préfète de la Haute-Vienne
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de la route, notamment les articles R 433-9 à R433-16 ;
Vu le décret 2009-780 du 23 juin 2009 relatif au transport de bois ronds et complétant le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière, notamment les articles L131-8 et L141-9 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 juin 2022, portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond ;
Vu les avis du conseil départemental de la Haute-Vienne ;
Vu les avis des communes concernées ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

- Article 1 : Dans le cadre de l'expérimentation du régime dérogatoire pour le transport de bois ronds, le réseau dérogatoire défini à l'article 3 de l'arrêté du 14 juin 2022 et cité dans l'annexe 1 est étendu et complété par les itinéraires définis dans les annexes 2-1, 2-2 au présent arrêté.
- Article 2 : Les limitations de vitesse s'appliquant aux transports de bois ronds sur les itinéraires définis dans l'annexe du présent arrêté sont fixées comme suit :
- 70 km/h sur le réseau dérogatoire permanent,
 - 50 km/h sur le réseau dérogatoire temporaire, objet du présent arrêté.
- Article 3 : Cet arrêté ne vise que les réseaux ouverts à la circulation publique tels que les routes départementales et voies communales.
- Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Pastel
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217
87032 Limoges cedex 1
ddt@haute-vienne.gouv.fr

Article 5 : L'arrêté du 26 octobre 2022 relatif à l'extension du réseau dérogatoire expérimental de transport de bois rond est abrogé.

Article 6 : Le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne ;
Le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Vienne ;
Le président du conseil départemental de la Haute-Vienne ;
Le directeur interdépartemental des routes Centre-Ouest ;
La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine ;
Le directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne ;
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Limoges, le 1^{er} décembre 2022

La Préfète

Signé

Fabienne BALUSSOU

ANNEXE 1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond

1 – Itinéraires dérogatoires permanents :

- Autoroute A20 dans la traversée du département de la Haute-Vienne,
- Routes nationales (RN) n°21, 141, 145 et 147 dans leur traversée du département de la Haute-Vienne,
- RN520 entre l'échangeur n°28 sur l'A20 et son raccordement à la RN141,
- Route départementale (RD) n°235 comprise entre la limite du département de la Charente et l'usine Sylvamo de Saillat-sur-Vienne,
- RD2000,
- RD941 entre Limoges à la limite de la Creuse,
- RD940 entre la RD979 commune d'Eymoutiers à la limite de la Corrèze,
- RD979 entre la RD 941 commune de Limoges à la RD940 commune d'Eymoutiers,
- RD901 entre Châlus et la RD699,
- RD699 entre la RD901 et la RD22,
- RD22 entre la RD699 et « les trois cerisiers »,
- RD675 entre la bretelle de sortie n°67 de la RN141 sens Limoges – Angoulême et la RD941 commune de Saint-Junien,
- RD941 entre la RD675 commune de Saint-Junien et la bretelle d'entrée n°67 de la RN141 sens Angoulême – Limoges,
- RD3 entre la bretelle de sortie n°65 de la RN141 sens Angoulême – Limoges et la RD941 commune de Saint-Victurnien,
- RD941 entre la RD3 commune de Saint-Victurnien et la route communale n°15, commune de Saint-Victurnien

ANNEXE 2-1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation expérimentale de la circulation des véhicules transportant du bois rond

2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de décembre 2022

RACCORDEMENT AU RESEAU PERMANENT	GESTIONNAIRES	COORD X	COORD Y	LIEU DIT	CODES POSTAUX	COMMUNES	PRESCRIPTIONS	RECOMMANDATIONS
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BEAUMONT-DU-LAC (87) COMMUNE DE NEDDE (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	608344.12242687	6517843.8942898	Pert	87120	BEAUMONT-DU-LAC		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BEAUMONT-DU-LAC (87) COMMUNE DE NEDDE (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	609324.76423864	6517862.3037407	Pert	87120	BEAUMONT-DU-LAC		
	COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)	601017.91473555	6526980.8193083		87460	SAINT-JULIEN-LE-PETIT		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)	601236.42601867	6526572.5062537		87460	SAINT-JULIEN-LE-PETIT		
	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNE DE LA CROISILLE-SUR-BRIANCE (87) COMMUNE DE MEILHARDS (19) COMMUNE DE SURDOUX (87) CTRB BRIVE CTRB TULLE	593211.24455785	6500401.010706	La Croix de Borde	87130	LA CROISILLE-SUR-BRIANCE		
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	605618.73752489	6529852.0763535	L'AGE	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU	la traversée de Peyrat comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée et de la chaussée de l'étang. Vitesse limitée à 30 km/h.	
A20 (87)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENNE COMMUNE DE SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE (87)	585502.27956534	6504635.1617847	Bretagne	87380	SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE		
A20 (87)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENNE COMMUNE DE SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE (87)	586704.04797343	6507312.2765401	Les Rivaux	87130	SAINT-MEARD		
	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNE DE SURDOUX (87) CTRB TULLE	595281.86602923	6500961.4509975	Chez Nanet	87130	SURDOUX		
A20 (87)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE COMBADE COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENNE COMMUNE DE MAGNAC-BOURG (87) COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87) COMMUNE DE SAINT-MEARD (87) COMMUNE DE SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE (87)	584888.64838193	6508828.6163114	La Valade	87130	SAINT-MEARD		
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE ROYERE-DE-VASSIVIERE (23) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	611273.21803252	6529573.1068223	LANGLADURE	23460	ROYERE-DE-VASSIVIERE		Domaine communal non concerné, itinéraire emprunte la RD 7, voir UTT Bourgneuf
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	610924.25692488	6511694.0636542	SERRUT	87120	NEDDE		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE REMPAT (87) CTRB EGLETONS	611080.50597506	6511906.5577025	SERRUT	87120	NEDDE		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS	601335.53362161	6521028.4621184	Augne	87120	AUGNE		
D940 (87)	COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	603866.76154833	6513876.2591249		87120	EYMOUTIERS		

ANNEXE 2-2 à l'arrêté préfectoral portant réglementation expérimentale de la circulation des véhicules transportant du bois rond
2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de décembre 2022

RACCORDEMENT AU RESEAU PERMANENT	GESTIONNAIRES	COORD X	COORD Y	LIEU DIT	CODES POSTAUX	COMMUNES	PRESCRIPTIONS	RECOMMANDATIONS
D941 (23)	UTT BOURGANEUF	607972.03013111	6519910.3969026	CHAMPEAUX	87120	SAINT-AMAND-LE-PETIT		
D940 (19)		607972.25979695	6519907.7138219	CHAMPEAUX	87120	SAINT-AMAND-LE-PETIT		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) UTT BOURGANEUF	605276.9565931	6525703.0456358		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU	avis favorablesous réserve des observations de gestionnaire de la rte départementale	
D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	605270.57670147	6525709.4255274		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée et de la levée de l'étang. Vitesse limitée à 30 Km/h.	
A20 (19)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENNE COMMUNE DE MASSERET (19) COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-BELLES (87) COMMUNE DE SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE (87) CTRB BRIVE	586641.11987228	6502840.2590816	Lavaud	87380	SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE		
A20 (87)	ANTENNE TECHNIQUE DE SAINT GERMAIN LES BELLES COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE SUD HAUTE VIENNE COMMUNE DE SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE (87)	587312.82411892	6501790.6127723	Le Mazaud	87380	SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS	608670.20446555	6513101.0347968		87120	NEDDE		
D940 (87)	COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	603871.5969631	6513875.9789323		87120	EYMOUTIERS		
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) UTT BOURGANEUF	608777.34516055	6533661.8932747	Les Chaumes Livernaud	23400	SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. La vitesse est limitée à 30 km/h.	
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	605532.64238598	6528090.8479394		23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU	La traversée de Peyrat comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée et de la chaussée de l'étang. Vitesse limitée à 30 km/h	
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	607332.90278068	6523941.8731717	la vialle	87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	607638.62411925	6523150.4722209	le monteil	87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		
D941 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) UTT BOURGANEUF	602355.43241942	6525300.2216085		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée et de la chaussée de l'étang. La vitesse est limitée à 30 km/h	
D941 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT COMMUNE DE CHEISSOUX (87) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87)	602345.31650103	6525294.9526989		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		
D940 (87),D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	602360.21537746	6525301.9214128		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE REMPAT (87)	614412.48492027	6510170.0038029		87120	REMPNAT		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE REMPAT (87)	612886.50037179	6510269.9569273		87120	REMPNAT		
	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE REMPAT (87)	614411.29443504	6510171.0686094		87120	REMPNAT		